

Feuillelet propriétaires

Vous possédez un bien à louer ?

Vous cherchez la sécurité d'un loyer garanti ?

Vous désirez être déchargé des soucis de gestion ?

Ce bien nécessite éventuellement des travaux ?



Les Agences Immobilières Sociales jouent le rôle de médiateur entre les locataires à faibles revenus et les propriétaires de logements.

L'Agence Immobilière sociale Lo.G.D.Phi vous garantit par contrat :

- ✓ Le paiement régulier des loyers
- ✓ Les vides locatifs
- ✓ L'état des lieux d'entrée
- ✓ La remise en état du logement conformément à l'état des lieux initial en tenant compte de l'usure normale et de la vétusté

Et assure pour vous :

- ✓ La rédaction des baux
- ✓ La rédaction des états des lieux
- ✓ La procédure en justice
- ✓ La gestion locative

***Aides financières** pour les propriétaires de biens qui doivent entreprendre des travaux afin de réhabiliter, restructurer leurs biens : prêt taux 0/subvention via le FLW.

***Avantage financier** accordé par le SPF Finances : le **précompte immobilier** pour le logement confié à une AIS est **exonéré entièrement** (pour les propriétaires privés) ou en partie (pour les propriétaires publics et sociétés) durant la gestion.

***Vous échappez aussi à la taxe communale sur les logements inoccupés.**

*Depuis 01/01/17, TVA à 12% pour des travaux sur des bâtiments neufs ou de - de 10 ans. (Logements privés)

*Réduction d'impôts pour travaux effectués dans des logements mis en gestion à l'AIS (déduction de 5% des travaux pendant 9 ans avec plafond).

L'AIS assure un accompagnement social de ses locataires et développe une pédagogie de l'habiter avec ces derniers.



Lo.G.D.Phi

Logement Gestion
DINANT-PHILIPPEVILLE

info@aisdinantphilippeville.be
www.aisdinantphilippeville.be

Rue Alexandre Daoust 3-5 à 5500 DINANT

T : 082/22.64.94
F: 082/22.64.95

NE: BE0462450666
RPM DINANT

Description et objectif

L'Agence Immobilière Sociale Lo.G.D.Phi. existe depuis 1998. C'est une asbl agréée par le Gouvernement wallon et soutenue par les communes de son territoire. Elle a pour mission de promouvoir l'accès au logement salubre à des ménages de revenus précaires et modestes, et de développer une véritable pédagogie de l'habiter.

Pour réaliser cet objectif, elle agit comme intermédiaire entre les propriétaires et les locataires.

Elle maintient et/ou réintroduit dans le circuit locatif, un maximum de logements des secteurs privés ou publics.

Les logements confiés à l' AIS sont de différents types : studios, appartements, maisons.

Ceux-ci se confondent aisément dans le parc immobilier traditionnel. Ces logements ont l'obligation de répondre aux critères de sécurité et de salubrité de la Région Wallonne.

Feuillet candidats locataires

Tout ménage à revenus de catégories 1, 2 ou 3 peut s'adresser à l' AIS pour constituer son dossier de candidature au logement.

Deux conditions doivent être remplies : ne pas être plein propriétaire ou usufruitier (sauf s'il s'agit d'un logement non améliorable ou inhabitable), ne pas dépasser un certain plafond de revenus.

Les formulaires de demande de logement peuvent être obtenus auprès de l' AIS, des différents CPAS repris sur le territoire de l' AIS ou via notre site internet.

Le dossier d'inscription doit être renouvelé tous les 6 mois.

Nos 17 Communes

Anhée
Beauraing
Bièvre
Cerfontaine
Couvin
Dinant
Doische
Florennes
Gedinne
Hastière
Houyet
Onhaye
Philippeville
Viroinval
Vresse-sur-Semois
Walcourt
Yvoir

Contacts

Directrice :

Madame COLLIGNON M.

Service propriétaires :

Madame VANDENBROECK J.
Madame LAGNEAU O.

Service locataires :

Madame MOYEN L.

Service technique :

Monsieur BEAUJOT J.

Service maintenance :

Monsieur DORMAL M.

Permanences du service social :

Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h

Le bureau est joignable :

Par téléphone au 082/22 64 94

Tous les jours de la semaine
de 09h à 11h et de 13h à 16h.

Par mail : info@aisdinantphilippeville.be

N'hésitez pas à visiter notre site internet :

www.aisdinantphilippeville.be